



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer :

- une convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel avec madame PUJOL Séléna du 21 mars au 24 avril 2022 au service Entretien des Espaces verts,
- une convention de stage avec le LEGTA La Peyrouse de Coulounieix-Chamiers et monsieur PENEAUD Mathis du 4 au 23 avril 2022 à la Maison de la Forêt,

Fait à Jonzac,

Le 18 MARS 2022

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU